



- 2 -

deux, formé à l'européenne et juriste (le second fermait la marche, au propre et au figuré, prenant parfois de très brèves notes pour relever le nom des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, de même que le titre officiel des départements fédéraux).

Il manifesta un intérêt tout spécial pour l'évolution de notre confédération d'Etats originelle vers l'Etat fédératif d'aujourd'hui. A un moment donné, consultant du regard les deux autres visiteurs, il crut pouvoir déduire des heureux résultats obtenus en Suisse qu'il serait souhaitable de faire l'économie des phases intermédiaires et de commencer tout de suite par la création de l'Etat fédératif. Cette remarque devait évidemment être liée de près à des préoccupations moins abstraites, soit le Congo actuellement en gestation. Mon collaborateur fit immédiatement observer que la Suisse d'aujourd'hui n'était que l'aboutissement d'une longue et très lente maturation, de caractère empirique, et non pas une réalisation préconçue ou idéologique.

Intervenant pour la première fois, M. Kasa-Vubu abonda dans le même sens et se plut même à souligner cette différence essentielle à l'intention des deux autres. Mon collaborateur jugea cependant que l'insistance du leader de l'ABAKO sur ce point reflétait en réalité le désir de trouver au Congo même les bases du futur Etat, d'élever ensuite des superstructures par ajustements progressifs, mais ceci entre Congolais seulement et, surtout, à l'exclusion de toute formule "préfabriquée" à Bruxelles. Une référence à la Suisse pourrait donc ne pas manquer d'intérêt pour eux. Aussi mon collaborateur, se retranchant dans la plus neutre réserve, refusa expressément de s'écarter du cas individuel et concret de son propre pays. De plus, il évita soigneusement d'énoncer une théorie historique de l'évolution "confédération



- 3 -

d'Etats-Etat fédératif" qu'on semblait attendre aussi de sa part.

Ses interlocuteurs n'insistèrent pas. Ils prirent congé de lui après qu'il leur eut remis trois ouvrages où ils trouveraient la réponse à diverses questions de détail soulevées par eux au cours de l'entretien :

- Guide politique suisse, par Sauser-Hall,
- Etapes du fédéralisme - l'expérience suisse, par Lasserre,
- La Suisse, démocratie-témoin, par André Siegfried.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE

